

elle-même. A peine existe-t-il d'action ou de pensée, qui embrasse le bien-être social, et à l'égard desquelles le dernier homme s'abandonne à sa propre intelligence. Il existe des lois d'opinion, dont le mépris, ou même l'irrévérence, exige, dans l'homme, une force de courage et une grandeur d'âme au-dessus du vulgaire. Les hommes consultent le rang qu'ils tiennent dans la société, et n'ont rien de plus à cœur que de s'attirer les bonnes grâces de ceux avec lesquels leur situation les met dans la nécessité de vivre habituellement. On peut dénoncer la folie et l'illegalité d'une semblable entreprise; mais on doit peser aussi les motifs qui y ont conduit le prisonnier à la barre et ses confrères d'opinion et de danger, quel-blamables que soient leurs actes, aux yeux de la justice et des lois.

Depuis nombre d'années, on avait fait à la population de ce pays, les plus bryens appels. Des hommes qui la constitution avait revêtus de pouvoir, d'influence et d'autorité, leur avaient dit qu'on avait envahi leurs droits, et qu'il existait une conspiration, dont le seul but était de renverser leurs libertés. Leurs esprits étaient influencés par des représentations, peut-être exagérées. On leur avait appris à trembler pour tout ce qui leur était cher, comme membres d'un corps social. On leur avait dit que leur premier et leur dernier devoir était celui qu'ils devaient à leur pays, et que quiconque attendait, les bras croisés, l'issue de cette entreprise, pour profiter du succès ou du défaut de réussite, devait être regardé comme un objet de méfiance, indigne de la protection des deux pays.

On peut différer essentiellement d'opinion, quant au point de vue sous lequel le peuple et ses chefs envisageaient l'état de leur pays; mais un esprit généreux et bien fait respectera toujours, dans la conduite et les opinions des autres, les motifs qui ont influencé le sien.

Le prisonnier, de concert avec tant d'autres, s'est laissé entraîner par l'exemple et les exhortations de ces hommes, qui s'étaient acquis la confiance du peuple, comme dépositaires de ses libertés civiles et politiques; de ces hommes qui avaient une part considérable dans le gouvernement et dans la législation du pays; et sa situation actuelle est due à un élan généreux, bien que mal entendu et peut-être coupable, vers ce qu'il croyait être la cause de son pays.

Telles sont les circonstances sous lesquelles on doit présumer que le malheureux prisonnier a pris part dans les derniers troubles. Celui qui voit tout, juge par l'intention, et non par le fait. L'âge et le caractère du prevenu ne permettent pas de supposer, qu'on prenant part aux derniers troubles, il était guidé par aucun de ces motifs dégradés que l'on peut quelquefois imputer à juste titre aux moteurs des révolutions. La fermeté et l'humanité ont été l'appanage de toute sa conduite, dans cette affaire. Pour ce qui regarde tous ceux qui ont pris part aux troubles, (et le nombre en est grand) le gouvernement ne pouvait espérer de les rendre obéissants, en les forçant à observer des lois qu'ils avaient enfreintes. Ce serait exiger des lois, ce que les lois mêmes ne peuvent pas effectuer; car il n'y a pas jusqu'aux lois les plus positives, qui ne soient inefficaces, tant que leur esprit n'est pas grave dans le cœur des sujets.

On n'a jamais vu d'acte d'accusation, porté contre tout un peuple. Le crime de l'accusé est un crime politique; des milliers d'individus y ont participé. Peut-on décimer un peuple pour des menées trahissières? Le gouvernement peut-il punir des actes qui ont leur source dans le sentiment presque unanime de tout un peuple? La révolte et la trahison sont confondues, par la masse du genre humain, avec le succès qui les accompagne; mais pour celui qui sait réfléchir, le succès n'entraîne point d'élargissement, de même que le défaut de réussite n'entraîne point de condamnation.

Les observations que le grand Comte de CHATHAM adressait à un homme d'état, non moins distingué que lui, en parlant de la guerre civile, entre Charles Ier et son peuple, peuvent s'appliquer à la cause des Insurgés de 1837: "Il y eut un mélange d'ambition, de sédition, de violence même, dans la cause du peuple," disait sa seigneurie; "mais personne ne me persuade que ce n'était point la cause de la liberté d'une part, et celle de la tyrannie de l'autre."

L'impression presque universelle était, qu'on avait attaqué les principes de la constitution; et l'on n'était pas obligé de savoir que quoiqu'il n'y eût point de trahison constitutionnelle de ce genre, il pouvait exister une conspiration contre les libertés du peuple, aussi bien que contre le gouvernement.

Les événements de 1837 placèrent le peuple dans une situation jusqu'alors inconnue. Dans plusieurs parties de la province, il devint, de facto, en possession de l'autorité souveraine; et tout ce qui aurait pu être fait, pour obéir à cette autorité, était justifiable, d'après les principes de tous les gouvernements civils.

Dans une partie considérable du district de Montréal, et dans tous les comtés de la Rivière Chamby, il était impossible de trouver un seul fonctionnaire du gouvernement, intéressé à rétablir l'ordre, et à conserver à l'obéissance. Tous avaient cédé à la crainte, à la terreur; car on savait, en plusieurs endroits, que le pouvoir du peuple s'était mis au-dessus de l'autorité des lois.

Quand une fois la masse se revêt du pouvoir, personne ne peut résister, ni même déroger, à ses ordres, sans s'exposer à un péril imminent. Sans examiner "si l'insurrection avait pris sa source dans les actes du gouvernement, ou ailleurs," il suffisait que l'anarchie prévalût; et des hommes d'une intelligence et d'une éducation de beaucoup supérieures à celles du prisonnier, ne pouvaient distinguer eux-mêmes entre les mains de qui résidait le pouvoir, ni à qui l'on pouvait obéir en toute sûreté.

Le prisonnier était trop bien connu par le rang qu'il occupait dans la société, pour échapper au dangereux honneur d'être choisi comme chef dans la crise qui menaçait alors le pays. Les lois peuvent bien définir le crime légal; mais jamais le crime moral. S'il y a du mérite à protéger la vie et les propriétés des individus, le prisonnier n'a fait qu'obéir à la loi de la nature, en cédant aux vœux de ses concitoyens, et en exerçant, peu importe avec quelle répugnance, les pouvoirs dont on avait juré à propos de le revêtrer. Il a pris sur lui une responsabilité que sa conscience lui disait qu'il ne devait, ni ne pouvait éluder.

On a dit que tout homme était tenu de connaître les lois, et de baser sa conduite sur ce qu'elles ordonnent; mais nul homme ne peut connaître toutes les lois qui sont en vigueur, sans régler sa conduite dans la société. Il n'est pas un seul homme, qui connaisse la nature, l'étendue de ses devoirs, ou l'obligation de la relation d'allégeance. Quel est celui qui pourra peser la différence qui existe entre l'autorité de facto, et l'autorité de jure? Ou est l'homme qui pourra conserver le sentiment de son devoir d'allégeance, et se montrer ferme, au sein des terreurs et de la violence personnelle? L'homme le plus ignorant peut distinguer de suite ou de la puissance; mais il faut une intelligence au-dessus du commun, pour pouvoir discerner là où il doit être.

Mais si le crime de haute trahison, accompli de tous les crimes qui en sont la suite, doit retomber sur le prisonnier à la barre, et sur ceux qui s'en sont rendus coupables avec lui, ce crime a été suffisamment expié par l'effusion du sang, par le pillage, par l'incendie et par la ruine de tant de familles.

La suite au No. prochain.

Image of an eagle with wings spread, perched on a globe, with the text 'LE PATRIOTE CANADIEN' below it. The date 'MERCREDI SOIR, 23 OCTOBRE 1837.' is printed below the eagle.

LE PATRIOTE CANADIEN.

MERCREDI SOIR, 23 OCTOBRE 1837.

INDUSTRIE, POLITIQUE ET LUXE.

Le Canada ne peut fleurir que par un bon gouvernement et par l'industrie, principe vital des nations. Tout ce qui tend à accroître ses progrès, fait augmenter la prospérité, l'aisance et le bonheur; c'est une source de liberté, de gloire et de civilisation. Par son pouvoir les bateaux à vapeur triomphent des vents contraires sur l'océan, des courants opposés dans les fleuves. Sur des chemins de fer glissent rapidement les lourds chariots du commerce. Les distances disparaissent. Dans un an on peut faire un voyage d'agrément autour du monde, toucher aux Canaries, à Rio-Janeiro, aux Philippines, à la Chine, aux Indes et au Cap de Bonne-Espérance.

Si les améliorations de la richesse matérielle n'avaient d'autre résultat qu'un accroissement de jouissances, sans doute elles ne manqueraient pas d'intérêt; mais elles sont de plus un signe incontestable de la moralité publique. Les peuples les plus instruits sont les plus industrieux et les plus moraux.

Une portion seulement du travail humain peut être productive, le reste est instrumental; mais ces deux sortes d'industries sont également nécessaires, en ce que l'objet de l'une est d'exécuter l'autre; car l'effet du commerce sur l'agriculture est sensible. Jamais elle n'arrive à un haut degré de prospérité ou elle n'est point liée au commerce. L'augmentation des productions est en rapport aux demandes qu'on en fait. L'agriculture étant la source immédiate des provisions humaines, le commerce conduit à cette production de denrées en encourageant l'agriculture; c'est là tout le système du commerce, qui n'a vraiment une importance publique qu'autant qu'elle tend à cette fin.

Au Canada l'Industrie, l'Agriculture et le Commerce sont dans un malaise et une débilité qui doivent être attribués, en grande partie, au gouvernement irresponsable et tyrannique qui s'appesantit si cruellement sur ce malheureux pays.

Toute colonie opprimée, en déclarant et maintenant son indépendance, se délivre du joug d'une métropole, et par cet acte d'énergie et de noblesse, elle détruit des monopoles, des privilèges et des exigences. Ce premier changement est assuré d'autres; les entraves au commerce et à l'établissement de manufactures disparaissent; les arts nécessaires à la culture naissent infatigablement et s'élèvent avec elle. L'industrie atteste l'influence des lumières et de la liberté. De proche en proche elle étend, pousse toutes ses branches. Partout le travail obtient sa récompense. Alors une liberté créatrice de jouissances appelle les richesses de tous les pays, et l'homme peut librement remplir son mandat de chercher son bonheur dans le travail. Il reconnaît que c'est une source de liberté, de gloire et de civilisation; que la véritable vocation de l'homme consiste dans le libre développement de ses facultés industrielles et morales. Sous le gouvernement libre et paternel qui est proclamé, le premier devoir de la législature était d'étendre les améliorations et les progrès de l'industrie, tout s'organise; les terres se cultivent, les manufactures s'établissent, le commerce devient libre, acquiert de la vigueur; ses écoles se forment, assurent les bienfaits d'une sage éducation; les prodigés aux pauvres comme aux riches; la science devient un moyen d'industrie et de richesse, elle répand des idées justes sur le commerce; des routes se rétablissent, d'autres naissent, donnent de l'essor au perfectionne-

ment de l'agriculture, aux progrès de la population et de la civilisation. L'ordre et la liberté sont garantis; par le système de jurisprudence, la paix publique et les droits particuliers sont assurés à la fois; d'immenses déserts, de vastes forêts se métamorphosent en champs fertiles. Ce bon et sage gouvernement dont on jouit, donne naissance, accroît et multiplie des villes, des villages; il crée de nombreux moyens de communications pour faciliter les relations commerciales; il maintient l'harmonie dans la variété des cultes religieux, donne l'impulsion à l'esprit d'entreprise et d'industrie d'un peuple devenu libre, frugal, content de son sort, soumis à ses lois, qui est en paix avec lui-même et avec le monde entier, et qui élève la voix de la reconnaissance d'abord vers Dieu, et ensuite vers ses libérateurs et ses bienfaiteurs. En ouvrant de nouvelles routes au commerce, en ajoutant de nouvelles branches à l'industrie, on multiplie les ressources, on adoucit l'existence de ces classes dont le bien-être doit être l'objet de la plus constante sollicitude du gouvernement. Faisant pénétrer l'instruction où elle n'est pas encore descendue, le travail et les lumières allant partout au secours du besoin et de l'ignorance, ne laissent plus de prise aux suggestions perfides des factions ennemies du pays. Malgré le désir des représentants du peuple d'alléger le fardeau des charges publiques, ils n'hésitent jamais sur aucun sacrifice lorsqu'il s'agit de la sûreté, de la gloire et du bien-être du pays dont le bien le plus cher est que tous les citoyens, heureux et libres à la fois, se réunissent autour d'un gouvernement électif, le seul propre à assurer le bonheur de l'humanité.

Ce gouvernement travaillant efficacement aux améliorations sociales, judiciaires, commerciales, agricoles et industrielles; à l'avancement des connaissances utiles, le germe du bonheur se développe, grandit et se fortifie avec les libertés publiques. La santé générale s'améliore à mesure que la population industrielle s'accroît, par les habitudes plus régulières et plus saines de la vie.

Comme la prospérité d'un état ou d'une colonie est toujours en raison de sa puissance industrielle, c'est-à-dire, que les plus pauvres sont les plus riches, les plus ignorants, les plus méprisables, et que les riches possèdent le plus de lumières, de vertus et de force réelle, comment ne pas déplorer le malheur de voir au Canada les cultures, susceptibles d'être grandement augmentées et perfectionnées, l'industrie, les manufactures, prospérer ou en proie à une foule de monopoles, de droits et de privilèges qui anéantissent l'homme industriel. L'on dit généralement que la malheureuse société Canadienne toute entière doit être exploitée au bénéfice de quelques individus; la mission du gouvernement semble être de priver les Canadiens des avantages qu'on jouit partout où il y a une population éclairée, industrielle, vivant de son travail, ayant des notions de la justice et la conscience de ses droits.

Dans toute la partie maritime de l'Europe, le commerce et le travail ont fondé les germes de la démocratie. La marche rapide des Etats-Unis dans la voie des travaux publics, le nombre et l'activité de leurs institutions commerciales, leur condition de bien-être universel, leurs progrès matériels en général, sont les fruits de leurs institutions républicaines; ici le commerce et l'industrie sont plus libres que partout ailleurs, et on ne peut douter, quand on le juge avec impartialité, que ce ne soit une des causes premières de la prospérité américaine.

Ce ne peut-être que l'époque de l'indépendance du Canada qui puisse devenir une ère de prospérité. C'est du sein de ses forêts gigantesques, c'est du défrichement de ses vastes déserts, c'est de son sol riche et fertile de trésors immenses, que ce pays tirera principalement sa vigueur, sa prospérité et son bonheur. Nous dirons avec Mr. Papineau: "Les Canadiens n'ont aucune justice à espérer de l'Angleterre; pour eux la soumission serait une fleuriture et un arrêt de mort. L'indépendance, au contraire, un principe de régénération et de vie." Ainsi Canadiens, pour être libres, pour jouir des bienfaits du bon gouvernement que nous venons de décrire, faites tous les efforts possibles, nous ne saurions trop souvent vous le redire: pour être indépendants, il faut que vous sachiez faire une part de vos biens, appliquez-les à vous procurer les instruments qui détruisent l'oppression.

C'est une vérité incontestable que les manufactures favorisent la culture des terres. C'est encore une vérité incontestable que le gouvernement britannique s'est toujours prononcé contre leur établissement au Canada, qu'il a toujours cherché à ralentir l'activité du travail et de l'industrie, et qu'il s'est prononcé hautement par ses actes impolitiques et oppressifs, l'ennemi le plus implacable des habitants de cette partie intéressante de l'Amérique du Nord.

Nous finirons cet article en recommandant aux Canadiens de ne jamais oublier que le luxe est l'abus le plus pernicieux des richesses; il est semblable à ces vents brûlants du midi, qui, couvrant l'herbe et la verdure d'insectes voraces, ôtent la substance aux animaux utiles, pour la donner aux animaux parasites, et portent la disette et la mort dans tous les lieux où ils se font sentir; le luxe dans quelque état, grand ou petit que ce puisse être, accable et ruine le labourer et le citoyen; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité; il rend à l'Etat tous ses citoyens, pour asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion, à la tyrannie.

Les Canadiens ne sauraient trop se garder de se livrer à cette peste des mœurs et des Etats. S'ils ont du superflu, qu'ils l'emploient, non en dépense de vanité, de pure ostentation, mais à des dépenses plus honorables, plus utiles à eux et à leurs concitoyens.

Le luxe dans l'habillement et les ornements sont nuisibles, mais il l'est plus quand il régit dans le boire. Que les Canadiens n'abandonnent point leur simplicité véritablement canadienne, qui peut les enrichir et les rendre heureux, pour se livrer à aucun luxe qui ne peut que les corrompre et les conduire à leur ruine. C'est un puissant moyen de défendre leurs droits violés. Les citoyens accoutumés au bonheur, aux commodités et aux vanités de la vie, les achètent tous les jours par le sacrifice de leur liberté. Combien sont dignes de mépris les gens qui veulent le luxe et l'esclavage, et qui regardent d'un oeil de mépris nos respectables et dignes Canadiens, qui se font un honneur de porter des habillements de l'Etoile du Pays, et qui font usage des autres produits de l'industrie Canadienne!

A ces produits on ne saurait donner trop d'encouragement. Les manufactures domestiques sont de la plus grande importance; elles peuvent suffire aux besoins de première nécessité; car nous avons vu travailler, avec goût, au Canada, des étoffes variées, des Toiles, des Mouchoirs, du Drill, &c. D'ailleurs, il faut savoir faire quelques sacrifices aux intérêts de la patrie. Ce doit être un devoir cher à tout Canadien, de se défendre tous les objets importés et taxés. Fuyez, mes amis, fuyez le luxe corrompeur, les liqueurs spiritueuses surtout, si nuisibles à la santé et à la morale; craignez leurs jouissances perfides, elles portent avec elles la corruption, la faiblesse, l'asservissement, la dégradation et la mort.

Arrivée du nouveau Gouverneur. Le 15 du courant au soir fut signalé à Québec la frégate "la Pique." Elle se trouvait alors à environ 15 lieues de la ville. Le lendemain matin on expédia de bonne heure le steamer Canada, pour remorquer la frégate dans le port, le vent étant contraire. Vers les six heures de l'après-midi le steamer revint à Québec, après avoir visité la frégate, et emmenant Mr. Murdoch, secrétaire du nouveau gouvernement, et quelques personnes de la suite de Mr. Thompson. Il fut aussitôt des dépêches le même soir à sir John Colborne, encore à Montréal. Celui-ci se hâta de se rendre à Québec, où il arriva samedi vers les deux heures de l'après-midi. Les honneurs furent faits à leur nouvelle arrivée, sur son passage du Queen's Hotel de Paris, avec leurs acclamations ordinaires. Vers les trois heures, Mr. Thompson se rendit de la Pique au bord du canal. Il se rendit au château St. Louis, où il fut reçu par le Gouverneur Général. Sa commission le nomme à peu près les mêmes attributions que celles qui furent accordées à Lord Durham. Aussitôt après il émit une proclamation, dont nous donnons l'analyse dans une autre colonne. Il fit aussi une réponse à une adresse que lui présentèrent les magistrats de Québec. Enfin le nouveau gouverneur prit logement à l'Hotel Schlep, rue St. Louis, et dans la soirée, il revint à dîner, sir John Colborne et de nombreux convives.

Le nouveau gouverneur est attendu ce soir à Montréal.

La proclamation de C. Poulet Thomson.

Le samedi 19 Octobre dernier, le Gouverneur Général des Colonies anglaises du nord de l'Amérique, sous le seing de son secrétaire en chef, C. Murdoch, a fait sortir une proclamation annonçant que de ce jour, il s'approprie l'administration de sa charge.

Il promet de s'efforcer de promouvoir le bonheur de toutes les classes, de réconcilier les différends qui existent, d'appliquer un remède aux griefs-provies, d'étendre et de protéger le commerce, et d'augmenter les ressources des Colonies confiées à ses soins; mais surtout d'encourager avec ardeur tout ce qui pourra les attacher à la Mère-Patrie par un agrandissement des liens d'intérêt et d'affection. Dans la poursuite de ces objets, il promet aussi d'être toujours prêt à écouter toutes les représentations, quel que devant exercer, sans hésitation, les pouvoirs dont il est pourvu pour réprimer les discordes.

La suspension de la constitution dans le Bas-Canada, dit-il, placée entre les mains du gouvernement exécutif, des pouvoirs d'une nature extraordinaire; on doit profondément déplorer la nécessité qui les a fait accorder, ils ne peuvent être justifiés que par les circonstances dans lesquelles se trouve la Province. Un des objets principaux de sa mission est, à ce qu'il dit, de déterminer de quelle manière, et en quel temps, cet état de choses pourra le plus sûrement cesser, et les bienfaits, de la constitution anglaise restitués en entier aux sujets Canadiens.

Dans le Haut-Canada, ajoute-t-il, la loyauté et le courage des habitants ont conservé la constitution et maintenu les pouvoirs de la loi parmi les difficultés les plus grandes. Leurs efforts pendant ces deux années dernières ont été vus par la Reine avec la plus grande satisfaction, et ont obtenu l'applaudissement et l'admiration de toutes les classes de la Métropole. Il paraît, néanmoins qu'il existe dans cette Province des causes d'embarras. Ses finances sont dérangées et le développement de ses ressources est arrêté. De trouver des mesures propres à faire disparaître ces maux d'une manière satisfaisante pour les habitants, sera un des objets qui doit occuper sa première attention; et il compte sur le patriotisme du peuple et la sagesse de la législature pour l'aider dans ses efforts.

Il finit enfin par faire un appel à tous ceux pour qui la prospérité du Nord de l'Amérique est chère, pour s'unir à lui dans l'œuvre qu'il a entreprise. Nous entrevoyons que la mission du nouveau gouverneur ne sera pas plus heureuse que celle de ses prédécesseurs.

Il veut, dit-il, promouvoir le bonheur de tous; le voudrait-il, que la chose lui serait impossible. Il veut appliquer un remède aux griefs-provies. Les griefs contenus dans les 92 résolutions de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, n'ont-ils pas déjà été prouvés évidemment par la voix du peuple, par la voix de ses représentants, et par la voix plus énergique des insurrections? Nous avons à ajouter depuis bien d'autres griefs; la violation des traités les plus splendides, la violation de tous les droits de la nature et de l'humanité.

Il veut promouvoir et étendre le commerce, et augmenter les ressources du Canada. L'indépendance seule du Canada pourrait effectuer cette merveille. L'Angleterre n'a que deux moyens de faire le bonheur de cette malheureuse contrée; c'est de laisser le peuple se gouverner lui-même, en établissant avec lui des relations commerciales; ou de lui vendre son indépendance à un prix raisonnable, et de lui accorder un tems suffisant pour payer. Il saura réprimer les discordes. Pour y parvenir, qu'il enchaîne les moteurs. Qui sont-ils? les torres, premiers auteurs des malheurs du Canada.

La suspension de la constitution dans le Bas-Canada place entre les mains de l'exécutif des pouvoirs extraordinaires qui ne peuvent être justifiés que par les circonstances. Rien ne peut les justifier; c'est une oppression, une tyrannie qui déshonore l'Angleterre. Quelques centaines d'individus dans un district d'armement justement pour la défense de leurs droits évanouissent, et toute une Province se trouve frappée dans la position qui, tout au plus, n'aurait dû retomber que sur les coupables, si coupable il y a.

Dans le Haut-Canada, dit-il, la loyauté des habitants a su conserver la constitution. Il leur prodigue les louanges les plus outrées. On voit percer ici haine et préjugés nationaux contre les Canadiens-français. Si les habitants du Haut-Canada jouissent encore de leur constitution, ils ne le doivent qu'à leur origine bretonne. C'est une race chérie, privilégiée, dont les erreurs et la conduite méritent clémence et applaudissement. M. Thompson se serait-il assez étranger aux affaires des Canadas pour ignorer qu'il existe dans le Haut-Canada tant de mécontentement et de désaffection envers l'Angleterre, que dans le Bas-Canada; et que les insurrections dans le Haut-Canada ont été plus généralement repudées et ont eu aussi une durée plus longue? Mais les habitants de cette Province sont d'origine anglaise, et des lors on a dû leur conserver la jouissance de leur constitution.

S'il n'y avait à répondre à l'appel du nouveau Gouverneur que ceux qui ont à cœur la prospérité du Canada, certes aucun tory ne ferait entendre sa voix; car ils n'ont jamais eu d'autres idées, d'autre but que leurs intérêts personnels, et l'asservissement, et le malheur de leurs co-sujets d'une autre origine. Nous le disons avec vérité, la politique de l'Angleterre est de sacrifier la population des Canadiens-français à la faction bretonne; et avec une telle politique, un Gouverneur serait-il un demi-Dieu, qu'il ne parviendrait jamais à pacifier solidement les Canadas. Le Gouvernement anglais a lui-même jeté des semences de division entre les Canadiens-français et les anglais, par des distinctions injurieuses, des préjugés nationaux, vrai levain qui fermentera toujours. Et c'est dans sa première proclamation que le nouveau gouverneur, en présence de tout un sanglant des suites des préjugés nationaux, vient, par une déclaration préjugé contre les Canadiens, ouvrir leurs plaies encore saignantes. La grande majorité du Canada ne peut plus sympathiser avec une distinction dégradante; elle brisera ses chaînes dès qu'elle le pourra; l'autorité de l'Angleterre dans ce pays a fait son tems, elle ne se soutient que par la force des baïonnettes, elle est usée par la main de l'injustice. Les Canadiens veulent un gouvernement équitable pour tous, et voilà pourquoi ils ne pourront jamais se rapprocher de la métropole. Tout espoir d'un tems meilleur sous l'Angleterre, est éteint dans leurs cœurs, et serait une illusion. Toutes les mesures arbitraires auxquelles on pourrait encore avoir recours pour arrêter la marche des Canadiens, seraient vaines. Rien n'est plus certain que le désir universel parmi la partie saine de la population Française, qui forme une très grande majorité, de sortir de l'odieuse et humiliant état où l'on veut la tenir. Voilà ce que demande toute la province, à l'exception d'une minorité qui a su, pour un tems, surprendre et enlacher, tout à la fois, le gouvernement et le peu-